



### **Les pionniers madawaskayens**

Les premiers Blancs à s'établir au pays des Malécites sont des Acadiens, accompagnés de quelques amis canadiens, qui n'en sont pas à leur première expérience colonisatrice, puisque la plupart ont connu la déportation et l'exil. Après la tourmente de 1755 à 1763, ils se sont établis dans les « Pays-Bas » du fleuve Saint-Jean et le long du Kennebecassis. Or l'arrivée des Loyalistes en 1783 sème l'inquiétude et l'insécurité, spécialement parmi ceux qui ne détiennent pas les titres de leurs terres. Dépossédés encore une fois ou inquiets pour leur avenir et celui de leurs enfants, plusieurs chefs de famille décident de s'en aller fonder une nouvelle colonie loin de ces étrangers d'une autre langue et d'une autre religion. Pourquoi ce nouvel exode? Le désir de devenir propriétaires est certainement la grande raison. Cependant, une étude des requêtes adressées aux autorités de Québec et d'Halifax pour obtenir des terres au Madawaska révèle d'autres motifs:

### **Sauvegarde de leur identité française et catholique**

Le 27 novembre 1783, le gouverneur Haldimand de Québec écrit au gouverneur Part de la Nouvelle-Écosse que « Mercure the Acadian » lui a appris que plusieurs de ses compatriotes désiraient émigrer au Canada « for the sake of enjoying their religion with more liberty and less difficulty in procuring priests ». Cette même préoccupation religieuse incite également un groupe d'Acadiens du Kennebecassis à demander des terres au Madawaska en 1789; dans leur requête, ils ajoutent: « and in the superintendence of their children's education ».

### **Besoin de sécurité et de paix**

En 1784, des Acadiens de la rivière Saint-Jean déclarent dans leur requête qu'en plus de ne pas avoir l'assurance de devenir propriétaires des terres qu'ils occupent, ils ont perdu « l'espoir de vivre tranquillement en Acadie ». Ayant obtenu, le 21 juin 1785,

l'autorisation de s'établir au Madawaska, une douzaine de familles quittent Sainte-Anne-des-Pays-Bas (région de Fredericton) peu de jours après. Dès leur arrivée dans la nouvelle patrie, les premiers colons madawaskayens démontrent qu'ils sont fidèles à eux-mêmes. Leur premier geste est d'ériger une croix dans le sol de leur nouvelle patrie près du village actuel de Saint-David, au Maine. Ils s'empressent également de demander au curé de l'Isle-Verte de devenir leur pasteur.

Nouveaux venus dans le territoire des Malécites, les pionniers reconnaissent et respectent les droits des premiers habitants du pays et se hâtent de nouer des relations amicales. La colonie du Madawaska, fondée sur des assises solides, pourra accueillir d'autres groupes d'Acadiens auxquels se joindront, dès les premières années, des Canadiens du bas Saint-Laurent.

**G. Desjardins**